



Au Théâtre du Rond-Point, à Paris, le portrait d'un perdant magnifique

Emmanuel Noblet adapte « Article 353 du code pénal », de Tanguy Viel, récit universel d'une existence écrite à l'encre de la malchance

THÉÂTRE

Sauvetage in extremis d'un perdant magnifique au Théâtre du Rond-Point, à Paris. Comment le miracle a-t-il lieu? Inutile d'en dire trop. Ce serait priver le public du trouble qui l'attend à l'issue d'*Article 353 du code pénal*, roman de Tanguy Viel (Minuit, 2017) qu'adapte et met en scène avec intelligence Emmanuel Noblet. Ce spectacle saisissant convoque, à peine terminé, l'envie de le revoir. Pourquoi? Parce que si le récit de l'écrivain répare les blessures que la fatalité n'a cessé d'infliger à un homme, cette réparation, aussi jouissive soit-elle, pose problème tant elle repose sur l'arbitraire.

L'histoire est d'une simplicité trompeuse: Martial Kermeur a tué Antoine Lazenec. Il s'en explique devant un juge. Long déroulé d'une existence écrite à l'encre d'une malchance obstinée, une déveine si têtue qu'elle en devient ontologique. Père élevant seul son enfant, socialiste et chômeur, locataire d'une bicoque sur une île superbe située en rade de Brest, Martial Kermeur ne fait de mal à personne. Mais le malheur, d'où qu'il vienne, semble avoir décidé de lui coller à la peau. C'est ainsi qu'il oublie de jouer sa grille de loto la semaine où sortent ses nu-

méros. Ainsi que sa femme le quitte. Ainsi qu'il se fie à un promoteur immobilier véreux qui lui extorque ses indemnités de licenciement pour l'achat d'un appartement resté à l'état de mirage. Ainsi que le fils, qui a voulu venger le père, croupit dans une prison.

Les fondations du chantier occupent la totalité de la scène. Un trou de terre dans l'herbe verte. Un tombeau en friche, où gisent les espoirs des hommes trop crédules. Ici, c'est un Breton sans malice. Ailleurs, partout dans le monde, ce sont d'autres braves types que l'existence malmène, comme si leur raison d'être était de subir, à l'infini, les coups du destin. Mais le destin n'a pas toujours le dernier mot. La preuve avec la rédemption, par la fiction, d'un héros coupable et victime à la fois.

Bloc d'humanité fissurée

En dressant ce portrait d'un perdant magnifique, Tanguy Viel touche à l'universel et surfe loin des écueils du misérabilisme. Son roman se tient dans un équilibre subtil entre la littérature, le documentaire et l'allégorie. Une prouesse que le comédien Vincent Garanger (auquel fait face Emmanuel Noblet dans le rôle du juge) ne trahit pas. L'acteur, courbé par le poids des épreuves, est impérial dans le rôle de meur-

trier. A la lisière du naturalisme, dans un corps à corps d'une extrême loyauté avec le personnage, il prête sa voix aux mots du romancier en se coulant dans les sinuosités de son écriture. Il donne sa charge de vérité à un être de pure fiction. Il est un bloc d'humanité fissurée. Et un comédien net, qui sait tenir à distance le pathos.

Surplombant l'espace, trône un immense écran vidéo sur lequel surgissent de rares projections. La rade de Brest, le vent, les phares d'une voiture, la silhouette d'un homme qui titube. Autant de pupilles qui s'entrouvrent sur de brèves visions intérieures. Ces vidéos (pas la meilleure part du spectacle) ne donnent pas d'air. Elles forment le mur contre lequel bute l'imaginaire. Ce n'est pas d'elles que vient la délivrance. Mais du juge. Et d'une loi, qui n'est pas celle des dieux, mais des hommes. Tanguy Viel met les points sur les i: la justice a parlé, c'en est fini de la tragédie. ■

J. GA.

Article 353 du code pénal, d'après Tanguy Viel, adaptation et mise en scène d'Emmanuel Noblet. Avec Vincent Garanger et Emmanuel Noblet. Théâtre du Rond-Point, Paris 8^e. Jusqu'au 15 février. Theatredurondpoint.fr

Avec « Article 353 du code pénal », Emmanuel Noblet met en scène un perdant magnifique

Au Théâtre du Rond-Point, le metteur en scène adapte le roman de Tanguy Viel, récit universel d'une existence écrite à l'encre de la malchance.



Emmanuel Noblet et Vincent Garanger dans « Article 353 du code pénal », d'après le livre de Tanguy Viel, mise en scène d'Emmanuel Noblet, au Théâtre Durance, scène nationale, à Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence), le 15 octobre 2024. JEAN-LOUIS FERNANDEZ

Sauvetage in extremis d'un perdant magnifique au Théâtre du Rond-Point, à Paris. Comment le miracle a-t-il lieu ? Inutile d'en dire trop. Ce serait priver le public du trouble qui l'attend à l'issue d' *Article 353 du code pénal*, [roman de Tanguy Viel \(Minuit, 2017\)](#) qu'adapte et met en scène avec intelligence Emmanuel Noblet. Ce spectacle saisissant convoque, à peine terminé, l'envie de le revoir. Pourquoi ? Parce que si le récit de l'écrivain répare les blessures que la fatalité n'a cessé d'infliger à un homme, cette réparation, aussi jouissive soit-elle, pose problème tant elle repose sur l'arbitraire.

L'histoire est d'une simplicité trompeuse : Martial Kermeur a tué Antoine Lazenec. Il s'en explique devant un juge. Long déroulé d'une existence écrite à l'encre d'une malchance obstinée, une déveine si têtue qu'elle en devient ontologique. Père élevant seul son enfant, socialiste et chômeur, locataire d'une bicoque sur une île superbe située en rade de Brest, Martial Kermeur ne fait de mal à personne. Mais le malheur, d'où qu'il vienne, semble avoir décidé de lui coller à la peau. C'est ainsi qu'il oublie de jouer sa grille de loto la semaine où sortent ses numéros. Ainsi que sa femme le quitte. Ainsi qu'il se fie à un promoteur immobilier véreux qui lui extorque ses indemnités de licenciement pour l'achat d'un appartement resté à l'état de mirage. Ainsi que le fils, qui a voulu venger le père, croupit dans une prison.

Les fondations du chantier occupent la totalité de la scène. Un trou de terre dans l'herbe verte. Un tombeau en friche, où

gisent les espoirs des hommes trop crédules. Ici, c'est un Breton sans malice. Ailleurs, partout dans le monde, ce sont d'autres braves types que l'existence malmène, comme si leur raison d'être était de subir, à l'infini, les coups du destin. Mais le destin n'a pas toujours le dernier mot. La preuve avec la rédemption, par la fiction, d'un héros coupable et victime à la fois.

Bloc d'humanité fissurée

En dressant ce portrait d'un perdant magnifique, Tanguy Viel touche à l'universel et surfe loin des écueils du misérabilisme. Son roman se tient dans un équilibre subtil entre la littérature, le documentaire et l'allégorie. Une prouesse que le comédien Vincent Garanger (auquel fait face Emmanuel Noblet dans le rôle du juge) ne trahit pas. L'acteur, courbé par le poids des épreuves, est impérial dans le rôle du meurtrier. A la lisière du naturalisme, dans un corps à corps d'une extrême loyauté avec le personnage, il prête sa voix aux mots du romancier en se coulant dans les sinuosités de son écriture. Il donne sa charge de vérité à un être de pure fiction. Il est un bloc d'humanité fissurée. Et un comédien net, qui sait tenir à distance le pathos.

Surplombant l'espace, trône un immense écran vidéo sur lequel surgissent de rares projections. La rade de Brest, le vent, les phares d'une voiture, la silhouette d'un homme qui titube. Autant de pupilles qui s'entrouvrent sur de brèves visions intérieures. Ces vidéos (pas la meilleure part du spectacle) ne donnent pas d'air. Elles forment le mur contre lequel bute l'imaginaire. Ce n'est pas d'elles que vient la délivrance. Mais du juge. Et d'une loi, qui n'est pas celle des dieux, mais des hommes. Tanguy Viel met les points sur les i : la justice a parlé, c'en est fini de la tragédie.

Article 353 du code pénal, d'après Tanguy Viel, adaptation et mise en scène d'Emmanuel Noblet. Avec Vincent Garanger et Emmanuel Noblet. Théâtre du Rond-Point, Paris 8 e . Jusqu'au 15 février. Theatredurondpoint.fr